

« Le bateau de Thésée », projet mené par la compagnie Shabano auprès des élèves de 4^e, a bénéficié du dispositif de soutien aux actions éducatives et citoyennes.



© T. BORREDON

Réflexions citoyennes en scène

Des collégiens ont pris part à des projets de création artistique, puisant leur source dans un travail de réflexion mené autour de leurs combats pour le monde de demain et des enjeux autour de l'eau.

« **C'**est quoi le chemin du changement ? » Cette interrogation, les élèves de 4^e6 du collège Jean-Macé à Fontenay-sous-Bois l'ont posée dans l'intention d'interpeler le public dès leur entrée sur le plateau de la Halle-Roublot. Ils y répondent à travers une mise en scène épurée, qui consiste à se projeter sur scène tour à tour ou en groupe pour scander leurs visions de l'identité et du changement. Cette représentation conclut en point d'orgue un travail réalisé avec la compagnie Shabano, en résidence artistique au collège, dans le cadre du projet « Le bateau

de Thésée ». Deux autres classes et leur professeur de français étaient impliquées. Les élèves de 4^e3 et de 4^e1 ont choisi le climat et la tolérance pour combat, enregistrant leurs indignations et leurs propositions, qu'ils ont pu ensuite écouter grâce à un montage réalisé par la compagnie.

DONNER LA PAROLE AUX JEUNES

Ce projet a reçu le soutien financier du Conseil départemental dans le cadre du dispositif de soutien aux actions éducatives et citoyennes qui ont pour but de promouvoir la place des parents au collège, la citoyenneté, l'usage des nouvelles technologies et du numérique, le développement des liens entre l'école primaire et le collège, ainsi que le développement durable. Un jury se réunit deux fois par an pour instruire les projets subventionnés. En 2020-2021, 57 actions proposées par des établissements ont été retenues. Elles ont reçu une aide de 68 200 euros, qui intervient en complément du programme d'actions éducatives où figurent des activités culturelles, scientifiques,

citoyennes et éducatives proposées par le Département à destination des professeurs. C'est dans ce cadre que les collèges Les Prunais à Villiers-sur-Marne et Janusz-Korzak à Limeil-Brévannes ont participé à un parcours de sensibilisation aux enjeux de l'eau et de l'assainissement, prolongé par un travail artistique : la réalisation de totems exposés en mai dernier dans l'espace naturel de la Pierre-Fitte.

« Pas un mot ne vient de nous, ce sont les leurs, insiste Valentina Arce, directrice artistique de la compagnie Shabano. *Ce projet a pour objectif de donner la parole aux jeunes en les accompagnant dans la construction de leur argumentation et de leur expression.* » Sur scène, la puissance de la création collective a permis aux élèves de dépasser leur timidité pour délivrer leur message haut et fort. Le rendu est à l'image de ce qu'a généré cette démarche créative et réflexive. « On a appris à s'écouter et à communiquer », apprécie Lilia. « Ça nous a libérés de parler de ces choses-là », insiste Aarani. Et Hamza d'ajouter : « On a appris plein de choses sur des sujets dont on ne parle jamais. On pouvait enfin dire ce qu'on pensait. » ■

Partage des tâches

Les communes assurent la construction et l'entretien des écoles. Elles déterminent la sectorisation, organisent la cantine et gèrent les personnels non enseignants. La construction et l'entretien des collèges relèvent des Départements, qui leur attribuent une dotation de fonctionnement et assurent la maintenance du parc informatique. Ils gèrent le personnel technique, définissent la carte scolaire, organisent la restauration scolaire et encadrent le prix des repas. La construction et l'entretien des lycées sont dévolus aux régions, qui organisent la restauration scolaire et gèrent le personnel technique. Le personnel enseignant et la pédagogie sont du ressort de l'État, qui affecte les élèves selon la carte scolaire.